

# Des personnes à votre écoute

## VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS SUR VOTRE EXPLOITATION

Des organismes peuvent vous accompagner



### MSA, avec 2 dispositifs

« **Se faire remplacer pour souffler** » Possibilité pour les exploitants en situation d'épuisement professionnel de se faire remplacer temporairement, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'un temps de répit pour prendre soin d'eux

1 numéro national pour tous, anonyme, 24h/24, 7j/7, en cas de mal-être, détresse, solitude  
« Agri écoute » : 09 69 39 29 19



### « Pass Agri »

Guide en ligne sur le site internet de la MSA présentant les aides et les dispositifs d'accompagnement en cas de crises agricoles

### CONTACTS MSA

MSA Provence Azur (départements 06, 13, 83) : [www.msaprovenceazur.fr](http://www.msaprovenceazur.fr)

MSA Alpes Vaucluse (départements 04, 05, 84) : [www.msa-alpesvaucluse.fr](http://www.msa-alpesvaucluse.fr)

### Chambres d'agriculture [www.paca.chambres-agriculture.fr](http://www.paca.chambres-agriculture.fr)

#### CONTACTS conseillers d'entreprise CHAMBRES D'AGRICULTURE

04 – Jean-Michel ENJUGIER – 04.92.30.57.97 – [jmenjugier@ahp.chambagri.fr](mailto:jmenjugier@ahp.chambagri.fr)

05 – Philippe ALLEC – 04.92.53.27.07 – [philippe.allec@hautes-alpes.chambagri.fr](mailto:philippe.allec@hautes-alpes.chambagri.fr)

06 – Philippe PERROT – 04.93.18.45.00 – [pperrot@alpes-maritimes.chambagri.fr](mailto:pperrot@alpes-maritimes.chambagri.fr)

13 – Hélène CHERET – 04.42.23.86.06 – [h.cheret@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:h.cheret@bouches-du-rhone.chambagri.fr)

83 – Marc HOFMANN – 04.94.12.32.87 – [marc.hofmann@var.chambagri.fr](mailto:marc.hofmann@var.chambagri.fr)

84 – Alain GRUSON – 04.90.23.65.65 – [alain.gruson@vaucluse.chambagri.fr](mailto:alain.gruson@vaucluse.chambagri.fr)



### Solidarité Paysans Provence Alpes

#### CONTACTS SPPA

Départements 04 et 05 - Tél : 04 92 34 90 35

Départements 13 et 84 - Tél : 04 90 73 17 61

Départements 06 et 83 - Tél : 04 94 73 78 01

[provence@solidaritepaysans.org](mailto:provence@solidaritepaysans.org)



## VOUS REFLECHISSEZ À UN PROJET DE COMPLEMENT D'ACTIVITE OU DE RECONVERSION, des leviers pour rebondir

- Un accord de partenariat VIVEA/FAFSEA vous permet de bénéficier d'un Conseil en Evolution Professionnelle CEP par le FAFSEA  
Marie-Pierre QUINTALET - [mariepierre.quintalet@fafsea.com](mailto:mariepierre.quintalet@fafsea.com)  
06 51 08 30 59



OPCA / OPACIF  
Financéur de la formation professionnelle

- Le Bilan de Compétences : [www.bilandecompetences.fr](http://www.bilandecompetences.fr)
- La Validation des Acquis de l'Expérience VAE [www.regionpaca.fr/seformer/validation-des-acquis-de-l-expérience](http://www.regionpaca.fr/seformer/validation-des-acquis-de-l-expérience)
- Des formations courtes ou longues

Ces dispositifs sont financés par VIVEA (en intégralité pour les bilans de compétences et la VAE) et à hauteur de 2000 €/an maxi pour les autres formations

Vous rencontrez des **difficultés** sur votre **exploitation**, vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement personnalisé**

Vous êtes contraints de cesser votre activité ?  
Vous souhaitez vous reconverter ?



## DES SOLUTIONS EXISTENT POUR REBONDIR !

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Pôle emploi et VIVEA ont signé un accord cadre le 18 novembre 2016 pour **accompagner et former les chef-fes d'exploitation et d'entreprises agricoles, leurs conjoint-es collaborateurs-trices et les aides familiaux dans leur reconversion professionnelle**



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



## LES CONDITIONS POUR BENEFICIER DES DIFFERENTES AIDES

- La CDOA (Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture) a rendu un **avis d'exploitation inapte au redressement**, OU Le TGI (Tribunal de Grande Instance) a ouvert une procédure collective de **liquidation judiciaire**



Dans les 2 ans maximum après la demande d'ARP

- Vous effectuez votre radiation auprès de la MSA et vous récupérez votre attestation justificative
- Vous vous inscrivez à Pôle emploi comme demandeur d'emploi sur le site ou auprès d'une agence Pôle emploi. [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- Vous cherchez des outils efficaces pour votre recherche d'emploi ? Ou bien de quoi vous aider à changer de voie ou à améliorer votre projet professionnel ? Le site [emploi-store.fr](http://emploi-store.fr) vous propose le meilleur du web de l'emploi et de la formation.

EmploiStore  
Trouvez tous les sites et applis dédiés à l'emploi !  
Parcourez les thèmes qui vous intéressent :

- Choisir un métier
- Se former
- Préparer sa candidature
- Trouver un emploi
- Créer une entreprise
- International

### CONTACT POLE EMPLOI

Jean-Michel CAULAS  
[jean-michel.caulas@pole-emploi.fr](mailto:jean-michel.caulas@pole-emploi.fr)

## 3 DISPOSITIFS D'AIDES POSSIBLES



### POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Après un diagnostic de votre situation, vous pourrez bénéficier du Conseil en Evolution Professionnelle, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé. Vous pourrez, en fonction de vos besoins

- trouver l'information adéquate (marché du travail, métiers envisagés etc.) ;
- identifier les potentiels freins au retour à l'emploi ;
- construire ou clarifier votre projet professionnel ;
- développer vos compétences ou vos qualifications via la formation et les services Pôle emploi.



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

### POUR TOUS

- 3 100 € d'ARP « Aide à la Reconversion Professionnelle »
- 1 550 € d'aide au déménagement si vous êtes contraint de quitter votre lieu d'habitation

### CONTACTS DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DES TERRITOIRES (DDT)



- 04 - Laure GUILLIERME : 04 92 30 20 70  
[laure.guillierme@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:laure.guillierme@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)
- 05 - Pascal GROSJEAN : 04 92 51 88 66  
[pascal.grosjean@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pascal.grosjean@hautes-alpes.gouv.fr)
- 06 - Charles BARBERO : 04 93 72 74 40  
[charles.barbero@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:charles.barbero@alpes-maritimes.gouv.fr)
- 13 - Mario VARGAS : 04 91 28 42 06  
[mario.vargas@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:mario.vargas@bouches-du-rhone.gouv.fr)
- 83 - Gildas REYTER : 04 94 46 80 85  
[gildas.reyter@var.gouv.fr](mailto:gildas.reyter@var.gouv.fr)
- 84 - Jean-Michel BRUN : 04 88 17 85 56  
[jean-michel.brun@vaucluse.gouv.fr](mailto:jean-michel.brun@vaucluse.gouv.fr)



### UNIQUEMENT POUR LES CHEF-FES D'EXPLOITATION AGRICOLE (associés, exploitants à titre principal)

- 2 500 € de financement pour des formations professionnalisantes de 35 heures minimum, après instruction des demandes de financement

### CONTACTS VIVEA

Dépts 04, 13, 84 - Sandrine PAGE : [s.page@vivea.fr](mailto:s.page@vivea.fr)  
Tél : 06 77 80 31 39  
Dépts 05, 06, 83 - Florence GIRAUD : [f.giraud@vivea.fr](mailto:f.giraud@vivea.fr)  
Tél : 06 75 66 48 89  
[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

